Allemagne : la candidate des Verts à la chancellerie, Annalena Baerbock, accusée de plagiat après la parution de son livre

01/07/2021 à 18h36



C’est un nouveau coup dur pour Annalena Baerbock, à trois mois des élections législatives allemandes, prévues le 26 septembre. Une semaine après la parution de son livre Jetzt (« Maintenant », Ullstein, non traduit), la candidate des Verts à la chancellerie – en recul dans les sondages – a été accusée, mardi 29 juin, d’avoir plagié certains passages sans mentionner ses sources.

Sur son blog spécialisé dans la « traque au plagiat », le spécialiste en communication autrichien Stefan Weber a identifié une demi-douzaine d’extraits s’apparentant à des copier-coller d’articles parus notamment dans une revue de politique étrangère, sur des sites institutionnels et dans l’hebdomadaire Der Spiegel. « *Un livre publié par une responsable politique n’est pas un mémoire universitaire, et [dans celui-ci] les sources ne sont pas citées. Mais cela ne justifie pas le plagiat, qui constitue une pratique condamnable sur le plan éthique* », écrit M. Weber, pour qui

les passages incriminés constituent une « *violation du droit d'auteur* ».

La riposte des Verts ne s'est pas fait attendre. Mardi après-midi, l'un de leurs porte-parole a dénoncé une « *tentative de diffamation* » visant à « *ternir de façon malveillante la réputation* » de Mme Baerbock. Mandaté par le parti écologiste, l'avocat Christian Schertz, spécialiste du droit des médias, a également pris la défense de la candidate : « J*e n'identifie aucune violation du droit d'auteur dans les passages référencés, dans la mesure où ceux-ci ne sont que des reprises d'informations connues ou d'opinions politiques.* »

Au sein des autres partis, les réactions ont été peu nombreuses, ce qui s'explique sans doute par le fait que plusieurs de leurs responsables ont déjà été dans le collimateur de M. Weber et qu'ils ont été eux-mêmes visés par des affaires de plagiat autrement plus importantes que celle touchant Mme Baerbock. […]

Le Monde